Vol. XVI. | Saint-Boniface, Manitoba, 14 Juillet 1887 | No. 39.

ABONNEMENTS :

Canada et Etats-Unis - - - $1.00
Europe (compris le port) - - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à

EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

REPRODUCTIONS

UNE MARAUDEUSE.

Un refrain patois sur les lèvres,
L'enfant longe le vert sentier.
Regardez : elle a pour ses chèvres
De l'herbe dans son tablier.

Les rayons ardents, que tamise
La voûte de ramaux touffus,
Tantôt brodent sa robe grise
Tantôt chaussent d'or ses pieds nus.

Sa voix vibre dans les feuillées,
Troublant le vol des papillons.
Les fauvettes émerveillées
Chuchotent avec les pinsons ;

Et, cessant leurs jeux, dans les saules,
Les merles et les passereaux
Admirent son cou, ses épaules
Que rougissent les bigarreaux...

D'un verger plein de gais murmures,
Des cerises, sur le chemin,
Pendaient si brillantes, si mûres
Que la folle a tendu la main,

Et les disputant aux abeilles,
Friandes aussi du doux fruit,
S'en est fait des boucles d'oreilles
Qui dureront jusqu'à la nuit.

Puis, de crainte d'être surprise,
Vive, elle s'est enfuie ici,
Jetant son franc rire à la brise.
N'est-ce pas qu'elle est belle ainsi.

Et que sa tête ébouriffée.
Ses yeux noirs malins et moqueurs
Font songer à la bonne fée
Des petits oiseaux maraudeurs ?

MADAME DRUT-FONTES.

DECALOGUE DE L'EPOUSE.

I
Femme, à six heures tu te lèveras,
Et tu prieras Dieu convenablement.

II
Nette et bien propre tu te changeras,
Et feras à déjeuner vitement.

III
Ta maisonnée et toi déjeûneras,
A sept heures invariablement.

IV
Tous les jours, ta soupe au feu tu mettras
Sur les huit heures indispensablement.

V
Le soir au besoin tu boulangeras,
Et pèleras tes patates mêmement.

VI
Tous les autres repas tu règleras,
Et observeras fidèlement.

VII
Couture et autre ouvrage tu feras,
Sans aller ailleurs payer chèrement.

VIII
A ta maison tu travailleras,
Et mettra de l'ordre parreillement.

IX
Tes enfants avec toi tu garderas,
Et les élèveras chrétiennement.

X
Tous ces préceptes tu accompliras,
Et iras au ciel bien certainement.

LES SEPT COMMENDEMENTS DE L'EPOUX.

I
Sur les cinq heures tu te lèveras,
Et réchaufferas ta maison vitement.

II
Seul, à genoux tu te prosterneras,
Et adoreras Dieu dévotement.

III
De toutes tes forces, tu travailleras,
Et feras tous tes travaux promptement.

IV
Vieille routine tu repousseras,
Et suivra le journal fidèlement.

V
Tes garçons et filles tu instruiras,
Et apprendras à vivre saintement.

VI
Toute liqueur forte répudieras,
Et boiras de l'eau pure seulement.

VII
Ces commandements tu observeras,
Et t'en repentira aucunement.

FERJUS.

PENSÉES.

Nous nous connaissons si peu, que plusieurs pensent aller mourir quand ils se portent bien, et plusieurs pensent se porter bien quand ils sont proches de mourir, ne sentant pas la fièvre prochaine ou l'abscès prêt à se former.—PASCAL.

Ne donnez point inconsidérément votre vote ; car les intérêts que vous confiez sont ceux qui vous touchent de plus près.—CHS. SAINTE-FOI.

La foule ne résiste jamais à la vue des enfants : il y a des mères dans toutes les foules.—LAMARTINE.

Dans une réunion, le plus sûr moyen de distinction, c'est le silence : rien n'irrite la curiosité comme un homme qui se tait.—E. LEGOUVÉ.

Il y a dans ce monde deux êtres qui tressaillent profondément : la mère qui retrouve son enfant et le tigre qui retrouve sa proie.—V. HUGO.

J'aime la science, j'aime l'intelligence, j'aime encore plus la foi, la foi simple. J'aime mieux l'ombre du côté de Dieu que la lumière du côté des hommes.—MME. SWETCHINE.

LE SURMENAGE INTELLECTUEL.

Je ne suis pas hostile à la diffusion de l'instruction populaire ; j'estime, comme vous tous, que, dans un pays de suffrage universel, tous les citoyens devraient au moins savoir lire et écrire ; que la richesse du pays s'accroît avec les lumières, et que l'instruction ajoute au travail une force qui en double les résultats.

Tout cela est incontestable et incontesté, sur quelque banc que nous siégions.

Mais enfin la force physique, les robustes constitutions, les tempéraments vigoureux, c'est aussi quelque chose en ce bas monde, cela n'est indifférent à la destinée d'un pays ni pour la paix ni pour la guerre ; l'histoire est là pour le démontrer.

Or, aujourd'hui, nous voyons des populations qui vont s'affaiblissant de jour en jour, qui savent, moins que par le passé, supporter la fatigue et le travail. Vous avez dû abaisser, à plusieurs reprises, la taille réglémentaire pour nos jeunes soldats.

Quant au mouvement de la population en France, le sujet est si triste et lamentable pour tous ceux qui se préoccupent de l'avenir de la patrie, que je n'en veux rien dire.

En condamnant les enfants à une immobilité trop prolongée à l'école maternelle, puis à l'école primaire ; en les obligeant à vivre dans une atmosphère nécessairement viciée, malgré les précautions que vous prenez ; en leur imposant. par la surcharge des matières, une tension d'esprit au-dessus de leurs forces, vous surexcitez le système nerveux aux dépens du reste de l'organisation.

Vous amenez, par voie de conséquence, la langueur et l'inertie des facultés digestives, les troubles de la vue et particulièrement la myopie, les déviations de la taille, la miningite, l'anémie, la phtisie. Vous préparez des populations étiolées, sans force et sans intiative.

On a introduit la gymnastique dans le plan d'études et on a bien fait, mais ce correctif est insuffisant. Le cerveau de l'enfant ne peut résister à la charge que l'on fait peser sur lui : les programmes de l'enseignement primaire sont un chef-d'œuvre du charlatanisme pédagogique.

Fénélon comparait le cerveau de l'enfant à une bougie allumée dans un lieu exposé au vent et dont la lumière vacille sans cesse. C'est cette lumière que l'on prétend fixer pendant trois heures consécutives.

Ne comptez pas sur la troisième heure pour le moindre perfectionnement intellectuel. L'enfant n'y est plus : il bâille, il allonge les jambes, il remue les bras, son attention est ailleurs, elle est au jeu, à ce jeu dont il ne faut pas le priver si vous voulez réaliser l'adage des anciens : *Mens sana in corpore sano.*

Et encore si tout se bornait à six heures de classe par jour ! Mais les instituteurs primaires ne connaissent plus de bornes et donnent encore aux enfants des devoirs à faire à la maison.

Et voilà l'enfant au sortir de la classe, obligé à se mettre à écrire, à lire, à calculer, la tête et la poitrine penchées sur une table, à la lueur détestable d'une bougie ou même d'une chandelle. Ne vaudrait-il pas cent fois mieux, pour lui, remuer, jouer, courir en ayant devant lui la verdure, l'espace et le grand air !

Tout cela est factice, artificiel, contre nature, et de cet excès de tension d'esprit ne peuvent sortir que des cerveaux atrophiés, un épuisement prématuré des forces et des facultés vitales.

Les nations dignes de l'avenir sont celles qui savent mener de pair l'éducation physique et le développement intellectuel. Le surmenage intellectuel est un abus contre lequel je m'élève. On le reconnaîtra certainement un jour, mais alors il sera peut-être trop tard, parce qu'il aura produit à ce moment des conséquences désastreuses pour les forces et l'avenir du pays.

MGR FREPPEL.

LA VOLONTÉ.

Dieu a voulu que l'homme soit libre ; pour cela il lui a donné une faculté souveraine sur ses actes, et pour laquelle il nous déclare lui-même avoir une grande révérence. Il a voulu. en effet, que sa puissance infinie s'arrête en quelque sorte devant la volonté humaine, ou au moins qu'elle attende pour y entrer que la porte lui en ait été ouverte. Pour faire de nous ce qu'il veut, il s'assujettit en quelque manière à faire ce que nous voulons nous-mêmes. Pour nous transformer en lui, sa grâce semble se transformer en nous. Elle s'accommode aux dispositions de notre caractère, prend la saveur des choses que nous goûtons le plus, se fait ardente et impétueuse avec les âmes pleines de feu et d'ardeur, douce et calme avec les cœurs tendres, énergique et austère avec les volontés fortes. Elle reste à la porte de notre âme sans se rebuter de nos dédains et de nos refus ; elle frappe jusqu'à ce que l'entrée lui en ait été ouverte, comme Dieu nous le dit lui-même par ces paroles de l'Apocalypse : *Ecce ego sto ad ostium, et pulso.* C'est surtout dans le mystère de la grâce et de ses divines opérations que l'on peut comprendre l'ineffable puissance de la volonté. Il faut voir avec quel pieux acharnement l'Eglise a lutté pour cette puissance contre les hérétiques qui voulaient la détruire ou la diminuer.

La volonté, c'est cette faculté de l'âme que l'âme a posée au sommet de notre être, comme une forteresse imprenable, et où lui-même ne peut entrer, s'il ne s'y est ménagé des intelligences. Le péché envahit le corps, subjugue les sens, pénètre dans l'imagination, obscurcit l'esprit, ébranle le cœur : il arrive à la volonté. Il est là, au pied de la forteresse, essayant de la renverser. Que fera la volonté ? Va-t-elle céder et se rendre, ou bien triomphera-t-elle ? La victoire est en ses mains. Un acte de sa part suffit pour arrêter cette fougue et pour briser ce choc. Dieu est là avec ses anges, qui la presse et la sollicite. Le démon est là aussi avec les siens, qui cherche à la séduire et à l'entraîner. Qu'elle choisisse, car rien ne saurait enchaîner sa liberté. Qu'elle ne s'effraie pas du bruit qui se fait autour d'elle, des ébranlements dont le choc retentit jusque dans son fond : tant que le péché n'est pas entré dans cette forteresse de l'âme dont elle a le commandement, rien n'est perdu. Il n'y a que la volonté qui pèche, comme il n'y a qu'elle aussi qui mérite.

Distinguez bien, jeune homme, cette noble faculté des autres, que Dieu a placées sous ses ordres. La confusion en ce point peut être dangereuse et devenir la source de bien des illusions. Il en est qui la confondent avec le cœur et l'imagination, et qui s'imaginent vouloir quand ils ressentent pour certaines choses ce goût qui flatte et délecte, ou quand ils sont entraînés vers quelque résolution par un mouvement violent et presque irrésistible. Ils prennent pour la voix de la volonté ces cris que la passion ou l'instinct arrache au cœur ; ces exaltations de l'âme, quand elle frémit sous le coup d'une grande idée qui la frappe ou d'un sentiment généreux qui l'emporte ; ces audaces qui traversent l'esprit, et dans lesquelles l'homme s'exagère son courage et sa force. Illusion, Illusion !

La volonté ne crie point, elle parle ; elle n'entraîne point, elle conduit ; elle n'emporte pas, elle dirige ; elle n'aime pas, elle approuve ; elle ne s'incline pas vers les objets, elle les juge, et reste toujours au-dessus d'eux. Elle veut, elle ne fait que vouloir ; elle peut toujours vouloir, même quand toutes les autres puissances de l'âme ne veulent pas. Rien ne saurait lui arracher son consentement. C'est tout ce qu'elle possède ; mais aussi elle en dispose comme elle veut. Elle est calme, froide, impassible, grave et mesurée. Elle n'a point de mouvements précipités comme le cœur, ni d'allure irrégulière comme l'imagination. Elle est l'organe propre du devoir, de la vertu et du sacrifice.

Ne confondez donc pas la faculté de vouloir avec celle d'aimer ou de sentir ; et ne vous découragez pas quand vous n'éprouverez point en vous-même de ces ardeurs et de ces empressements pour le bien, qui en rendent quelquefois plus facile l'accomplissement momentané, mais qui souvent aussi rendent la persévérance plus difficile, parce que, dès qu'ils cessent, l'âme accoutumée à leurs secours se trouve comme abandonnée, et ne sait plus que faire dans son délaissement. Prenez bien garde d'affaiblir en vous ce qui fait votre force, et de livrer au joug des sens ou à l'empire des passions cette reine de toutes les puissances de votre âme.

On est homme que par la volonté. Il y a dans le monde ceux qui veulent et ceux qui ne savent pas vouloir. Les premiers sont les hommes ou les maîtres ; les seconds sont les enfants ou les esclaves. Ceux-là veulent et pour eux-mêmes et pour ceux qui n'ont point de volonté. Mais sachez aussi que cette faculté, plus que toutes les autres, ne se conserve et ne se développe que par l'exercice, et que l'inaction ou la servitude la diminue d'abord, et finit par la détruire. Sachez bien que la fonction de la volonté est surtout d'agir quand toutes les puissances de l'âme sont dans la torpeur et l'inertie, et non quand il se fait en nous comme un épanouissement de tout notre être vers le bien, et que le bien se fait en nous de lui-même plutôt que nous le faisons.

L'obéissance seule peut exercer et dresser la volonté. Sans cette vertu, elle s'accoutume à ne faire que ce qui lui plaît, et perd ainsi son caractère distinctif, qui est de vouloir, pour en prendre un autre tout à fait étranger à sa nature. Au lieu d'être l'organe du devoir, elle devient celui du plaisir. "Mais l'obéissance n'est pas la servitude ; elle la prévient, au contraire, et la rend impossible. On n'obéit qu'à Dieu ; on est esclave des hommes, et plus souvent, encore de soi-même. L'obéissance à la parole de Dieu par la foi, et à sa loi par le devoir et le sacrifice, voilà le salut pour la volonté. L'habitude d'agir par caprice ou par entraînement, et de ne faire que ce qui plaît, l'amoindrit et l'énerve.

Gardez bien votre volonté, jeune homme, de peur qu'elle ne se livre comme une proie aux méchants et aux libertins, qui s'empareront d'elle, et lui feront vouloir tout ce qu'ils veulent eux-mêmes. Si vous n'avez pas de volonté, la grâce, sans laquelle vous ne pouvez rien dans l'ordre du salut, n'aura point de prise sur vous ; car c'est dans la volonté qu'elle opère ; c'est sur elle qu'elle agit. Sans la volonté que ferez-vous dans ce monde de corruption, de misère et de vanité qui nous entoure ? Que ferez-vous au milieu des pièges qui vous environnent, des tentations qui vous assiègent et des ennemis qui vous menacent de toutes parts ? Que ferez-vous en présence de ces libertins qui vous railleront ; de ces impies qui chercheront à ébranler votre foi par leurs arguments et plus encore par leurs mauvais exemples ; de ces femmes qui tendront devant vous leurs attraits et leurs charmes comme des filets pour séduire votre âme ?

Aujourd'hui que le bien est isolé et ne marche plus comme autrefois par grandes masses, vous ne trouverez point autour de vous dans les autres ces secours et cet appui qu'on y pouvait chercher alors ; et vous serez sans force quand il vous faudra lutter contre cette association des méchants, si bien liée, si parfaitement disciplinée, et qui semble avoir conquis la société tout entière. Sans volonté, vous serez faible, vous céderez par entraînement, ou par respect humain, ou par honte, aux attaques qui seront dirigées contre vous ; et vous descendrez bientôt jusqu'à la condition de ces malheureux qui, ne pouvant plus vouloir, sont à la merci de quiconque veut pour eux, et deviennent, sans s'en apercevoir, l'instrument des plus basses intrigues, et quelquefois des actions les plus lâches et les plus criminelles.

LA LOTERIE NATIONALE.

"La loterie de M. le curé Labelle ne doit pas être envisagée à un point de vue purement spéculatif. Sans doute celui qui prend un billet de $1, est supposé le faire avec le désir de gagner quelque chose ; mais son désir doit avoir un but plus généralement pratique que celui d'une satisfaction absolument personnelle ; il doit calculer que, dans l'éventualité où la piastre qu'il a risquée ne lui rapportera rien à lui personnellement, elle rapportera certainement quelque chose, non pas à des particuliers intéressés chacun pour soi, mais à l'œuvre de la loterie elle-même dont le produit sert à ouvrir des terres nouvelles, sur lesquelles, de nombreuses familles iront s'établir pour s'y multiplier, et fournir au commerce et à l'industrie du pays de nouvelles sources de revenus. Le revenu net de la loterie notionale se capitalise par la colonisation, et se capitalise au taux de plus de mille pour cent au profit de tout le pays. C'est à ce point de vue que les hommes d'affaires, marchands de la campagne et autres, doivent envisager la loterie nationale de colonisation. Au reste, qui risque rien n'a rien, pas plus les nations que les individus, et le risque de $1 pour un billet de la loterie nationale se trouve tellement restreint par la perspective d'un résultat certain et favorable au bien général qu'il n'y a pas à hésiter."—(*Le Moniteur du Commerce.*

Le Manitoba.

Jeudi, 14 Juillet 1887.

A PROPOS DES MODES.

Dans le célèbre ouvrage de M. Edouard Drumond, contre l'envahissement de la France par la Juiverie, nous trouvons sur les modes ridicules qui nous inondent un chapitre très amusant. Il y passe en revue tout l'attirail dont s'affublent les femmes pour être à la mode, et la description qu'il en fait n'est certainement pas de nature à flatter le beau sexe. En parlant des *fausses croupes*, il dit : "On a affublé les femmes du monde d'espèces de selles postérieures qui les font ressembler à l'animal qu'on appelle *le vaisseau du désert* (le chameau) ; on a placé les poches derrière le dos, ce qui donne à la plus gracieuse femme cherchant son mouchoir l'aspect malfaisant d'un dindon qui se gratte......On serait tenté de dire que le sentiment de l'élégance est mort chez la femme française, elle prend les modes telles qu'on les lui donne."

Ce sont les Juifs qui sont à la tête des modes en Europe, et comme ils détestent sincèrement ceux qui portent le nom de chrétien, ils inventent l'impossible pour les rendre ridicules et les ruiner en même temps. Les grandes maisons de modistes à Paris sont sous leur direction, et c'est là qu'on s'évertue à trouver pour les toilettes les milles formes plus ou moins bizarres que les grandes dames du monde se hâtent de mettre en vogue. Nous avons les chapeaux cornus, bossus, ronds, carrés, pointus que nos descendants prendront pour des épouvantails, les faux chignons, les houppes et les toupets ébouriffés les *lunatic falls*, qui donnent au front d'une jeune fille l'air d'un barbet mal soigné, les jupons ballons, les jupons fourreaux, les souliers chinois,—les couleurs, bistre, lave, neutre, mastic, noisette, nymphe émue, souris effrayée, ambre laiteux, flamme de punch, etc., etc., la robe Lawrence, le costume Dubarry, le damier Devonshire, et nous ne sommes pas au bout.

Mais les toilettes des femmes ne sont pas le seul point de mire des Juifs ; ils en veulent aussi aux hommes.

Les joailliers qui sont presque tous Juifs en Europe se sont mis en tête, de leur faire porter pour épinglette, sur les jabots de chemise, un petit cochon d'or ou d'argent. On sait que les Juifs ne mangent pas de cochon, et que les chrétiens les ridiculisent pour cela. Alors, ils se sont dit: puisque les chrétiens aiment tant le porc, ils en porteront un sur leur jabot; fabriquons des épinglettes *petit cochon*. La chose réussit à merveille, et en un rien de temps, l'épinglette cochon fut à la mode. C'était absolument porter le signe de la bête, et même la bête toute ronde. Cette mode n'a pas parue en Amérique, mais, en revanche, nous avons mille signes de bêtes portés sur les faux cols : patte de chien, patte de coq, patte de cheval et surtout fer à cheval. Toutes ces bêtises ont remplacé le signe du chrétien, la croix ; cherchez bien pour voir si parmi le grand nombre de bijoux portés par les hommes vous trouverez une croix ? Hélas, on aurait honte !

Toutes ces choses qui ne paraissent que des riens à celui qui ne réfléchit pas sont cependant un signe des temps. Notre esprit n'est pas chrétien, nous tournons au paganisme. La facilité avec laquelle nous adoptons toutes ces modes ne dénote pas seulement légèreté d'esprit, mais aussi affaiblissement de l'esprit chrétien.

RETOUR DE MGR L'ARCHEVEQUE.

La nouvelle de l'arrivée de Sa Grandeur Mgr Taché reçue à Saint-Boniface jeudi, a été pour toute notre population une cause de bonheur, et tous se mirent en frais de faire, le lendemain matin, à l'éminent prélat qui a tant travaillé pour cette terre de l'ouest une réception en tous points convenable.

De bonne heure, vendredi, les pavillons flottaient par toute la ville et une foule nombreuse se pressait dans la cathédrale, tandis que plusieurs des membres du clergé et nos principaux citoyens allaient rencontrer Sa Grandeur à la gare de Winnipeg. Musique en tête, l'on se rendit à la cathédrale où il y eut chant du *Te Deum* et bénédiction du Saint-Sacrement.

Puis, M. T. A. Bernier, surintendant de l'éducation, au nom de la ville épiscopale et M. McGinnis, au nom des catholiques de Winnipeg lurent chacun une adresse de bien-venue à Sa Grandeur. Nous sommes heureux de donner ici celle de M. Bernier, elle dit bien les sentiments que nous éprouvions en ce jour :

A Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface, assistant au Trône Pontifical, etc.

Monseigneur,

Chargé par les citoyens de votre ville épiscopale d'apporter à Votre Grandeur l'*Ave* du retour, je ne sais quelles expressions peuvent rendre les émotions, les élans de bonheur et de joie que ressent toute cette population, revoyant son bien-aimé pasteur après une absence qu'elle a trouvée longue, mais qu'elle a redouté par moment, hélas ! de voir se prolonger bien davantage.

Mais à quoi bon rappeler maintenant les tristesses de la veille, à quoi bon rappeler ces alternatives d'espoir et de crainte, toutes les anxiétés du passé !

Le passé, il n'est plus ! La présence de notre évêque nous le fait oublier ! C'est fête ici aujourd'hui ! Les cloches l'ont annoncé à tous les échos d'alentour, les brillantes parures de l'autel en témoignent, et le peuple des chrétiens, conduit ici par l'amour, le dévouement, et la reconnaissance, a chanté le *Te Deum*.

Ah ! sous ces voûtes sacrées, habituées à n'entendre que le murmure de la prière et la parole de Dieu, où rien de profane ne doit pénétrer, les accents sublimes et puissants de l'hymne de la gratitude sont bien les seuls qui doivent nous inspirer.

Nous vous louons donc, ô Seigneur, et chaque jour nous vous bénissons avec les anges, les prophètes, les apôtres, les martyrs, et tous les saints.

Vous avez eu pitié de nous et vous avez répandu sur nous votre miséricorde selon que nous avions espéré en vous.

Nous vous bénissons, nous vous louons, nous vous exaltons.

Et nous vous prions aussi, O Seigneur, vous dont la miséricorde est infinie et la bonté inépuisable ; nous rendons grâce à votre divine Majesté pour les biens que nous en avons reçus ; nous vous remercions surtout en ce moment de nous avoir ramené notre père, et nous conjurons votre clémence de nous le conserver longtemps ! Et plus longtemps encore s'échappera de nos cœurs l'exclamation de la reconnaissance chrétienne : *Deo Gratias.*

Mgr dit en réponse qu'il remerciait la population de Saint-Boniface et les catholiqnas de Winnipeg des sentiments exprimés dans leurs adresses. Si, dit-il, c'est pour vous une joie de me revoir dans la ville archiépiscopale, c'est un bonheur pour moi de me retrouver au milieu de vous, et ce jour, je me le rappelerai toute ma vie.

Sa Grandeur est venue de Montréal dans un char spécial que la Cie du Pacifique a eu la générosité de mettre à sa disposition, et dans lequel Elle a joui de tant de confort que le voyage l'a reposé plutôt que fatiguée, si bien qu'Elle était mieux à son arrivée à Saint-Boniface qu'à son départ de Montréal. Mgr exprima hautement sa reconnaissance pour les attentions dont il était l'objet de la part des directeurs et des employés de la puissante compagnie. Il était accompagné du Rév. Père Dauphin missionnaire à l'Ile à la Crosse, de M. l'abbé Bernier qui va être chargé de la mission du Lac-des-Chênes, de M. l'abbé Arcade Martin qui aura la charge de celle de Saint-Eustache et de M. l'abbé Messier vicaire à la cathédrale. M. l'abbé Gratton, missionnaire à Régina et à l'Ouest, est aussi arrivé en même temps.

Mgr est bien mieux, mais il n'est pas entièrement remis de sa maladie qui n'était pas autre chose qu'un épuisement général, et comme pour achever de se rétablir, il doit suivre les prescriptions des médecins qui veulent que le vénérable prélat, prenne un repos absolu, notre population, si contente de le revoir, comprendra qu'il lui faut s'abstenir de lui causer la moindre fatigue.

Tout le temps qu'il a passé à Montréal, Mgr a été l'hôte des RR. SS. Grises de l'Hôpital-Général, de cette ville. Son médecin ordinaire était le Dr Rottot qui lui-même a appelé en consultation d'autres médecins de réputation ; tous ont été d'avis qu'aucune maladie organique ne menace l'existence de notre vénéré archevêque, mais tous ont convenu que ses forces étaient minées par les nombreuses fatigues de son long apostolat, et qu'après ses quarante-deux années de mission, il lui fallait se reposer un peu, tout en entretenant l'espoir qu'après un repos réparateur, il pourra travailler encore.

LE NOUVEAU CHEMIN.

La charte du chemin de fer de la Vallée de la Rivière-Rouge a été désavouée à Ottawa, ce qui n'empêche pas que les travaux de construction de cette voie soient poussés avec la plus grande vigueur.

Les sous-contrats pour le terrassement ont été donnés hier. L'on rapporte que M. S. H. Strevel et MM. Egan & Frères ont chacun vingt milles à faire ; M. Bryson, dix-huit milles et M. Irwin, sept milles.

MM. J. Haney qui a charge du contrat pour la construction du chemin dit que la Cie du *Northern Pacific* s'est engagé à se rendre à la frontière pour le 15 septembre prochain.

Les bureaux de MM. Ryan et Haney se trouvent dans le bloc McIntyre, rue Principale, Winnipeg.



THOMAS GELLEY, DEPUTE DE CARTIER.

M. Gelley qui a été élu pour la première fois, par acclamation, aux dernières élections générales de la province, est né à Lévis, dans la province de Québec, le 20 décembre 1860. Il est le fils ainé de M. J. E. Gelley, l'entrepreneur bien connu. Reçut son éducation au Collège Commercial de Lévis, et devint comptable dans une des principales maisons de commerce de Québec, où il resta pendant cinq années. S'occupa ensuite d'agriculture ; puis, se décida à venir demeurer avec son père à Manitoba. Il vint se fixer ici en 1882 et s'occupa d'abord d'agriculture à Saint-Norbert où il réside encore. Il s'occupa aussi d'entreprises avec son père. Epousa, en 1883, Melle L. Gallie, d'origine écossaise, établie dans la province depuis plus de 15 ans. M. Gelley est juge de paix. Il est conservateur en politique.

CHRONIQUE.

Je suis célibataire, et l'autre soir tout en suant sang et eau à recoudre un bouton, je songeais à différentes choses, car je le demande à tous ceux qui connaissent cette misère : un garçon peut-il coudre sans songer ? Or, par le temps qui court, il est difficile de réfléchir sans s'arrêter un instant sur l'événement à l'ordre du jour : les mariages. On en parle aux quatre coins de la ville. Le vent nous apporte chaque matin la rumeur de nouvelles unions. Et je voudrais dire quelque chose de ce sujet, mais comment le traiterai-je ? pour moi il est encore environné d'ombres mystérieuses impénétrables... et, pourtant, malgré mon ignorance, je suis ému, je ne puis voir disparaitre d'autour de moi mes braves compagnons ; je le comprends : la nouvelle vie qu'ils embrassent, va créer entre nous une barrière que je ne pourrai franchir, qu'en marchant sur leur trace... Mon isolement me forcera-t-il à suivre leur exemple ? En attendant ce temps l'on peut être assuré que mes meilleurs souhaits sont pour eux, que je serai toujours là pour me réjouir de leur bonheur, ou sympathises... mais n'anticipons pas sur les événements...Badinage à part, je félicite ceux qui se sont décident enfin, à se créer un intérieur et à rompre avec cette vie de garçon qui est plus sombre ici, que partout ailleurs peut-être.

Il existe plusieurs préjugés qu'il serait trop long d'énumérer et de réfuter aujourd'hui, je remets cette tâche à une autre chronique. Mais, me dira-t-on, pourquoi ne vous mariez-vous pas vous-même ? Pourquoi ? pourquoi ? parceque je me ressens de la faiblesse humaine : *Video meliora proboque sed deteriora sequor*,—ce qui veut dire que j'admire les bons exemples et que je suis les mauvais.

Quoiqu'il en soit, mariez-vous, mes amis, c'est ce que vous avez de mieux à faire.

Après tout, l'on peut faire sa vie à Saint-Boniface, puisqu'un si grand nombre des nôtres trouvent qu'ils en ont assez pour la partager. Il fait, en effet, plaisir de constater que le travailleur courageux n'a pas eu à souffrir des chômages, ce n'est plus le *boom* de fameuse mémoire, mais c'est la confiance qui renait, c'est l'aisance qui revient lentement peut-être, mais plus sûrement.

L'excursion que nous a amené le chemin de fer Canadien du Pacifique, il y a quinze jours, contribuera à faire connaître le pays et à effacer les fausses impressions créées par certains journaux des autres provinces. La plupart des excursionnistes se sont dispersés dans les campagnes environnantes. L'aspect magnifique de notre récolte sera de nature, nous n'en doutons pas, à leur faire apprécier les avantages de Manitoba comme pays agricole.

Demain, si le temps le permets, notre ville, d'ordinaire si paisible, va devenir le théâtre d'un combat simulé. Le 90me de Winnipeg, doit venir s'emparer de nos places fortes, de nos redoutes, et, pendant quelques heures, Saint-Boniface sera la proie d'une soldatesque qu'il serait certainement injuste d'appeler *impie et sacrilège*.

A l'occasion du jubilé de la Reine, les divertissements vont abonder : jeux athlétiques de toute nature, concours de rameurs, illuminations féériques, concert monstre. Le chœur, disent les réclames, se composera de quatre cents voix, et l'orchestre sera proportionnée. Avec ce nombre d'exécutants, je me demande ou l'on pourra placer l'audience qui naturellement devrait aussi être en proportion. Il est vrai que j'ai eu peu à faire avec cette organisation.

Nous respirons enfin à l'aise : la chaleur tropicale des dernières semaines a fait place à un temps frais mais sombre. Nous avons été favorisés d'une pluie battante durant plusieurs heures. Il ne nous reste plus maintenant qu'à demander du soleil pour célébrer dignement le jubilé de Sa Majesté, demain et samedi.

EDOUARD.

MGR TACHÉ A L'ACADÉMIE PROVENCHER.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a voulu se donner le plaisir de voir les petits enfants de l'Académie Provencher qui étaient en vacance depuis huit jours, mais qui ayant encore la mémoire tout fraîche de la séance donnée à la clôture de l'année scolaire, ont répété devant Sa Grandeur et un nombreux auditoire, leur pièce, Christophe Colomb, avec accompagnement de chant, de musique et d'adresse. Mgr qui aime tant les enfants et leur instruction, a paru beaucoup goûter cette séance.

Au milieu des vivat inspirés à plus de 150 enfants par le souvenir de tout ce qui est fait en leur faveur, Monseigneur a remarqué celui-ci :—Vive notre clocher silencieux du vieux collège ! car c'est dans les salles du vieux collège que se tient l'Académie actuelle. Sa Grandeur dit que ses souvenirs d'enfant à Elle-même, lui faisait paraître étrange un vivat donné à un clocher silencieux, et il invita les enfants à dire plutôt : Vive notre clocher sonore, et leur promit une cloche qui puisse justifier ce vivat, et le même jour le Rév. Père Administrateur commanda à Troy une cloche pour le clocher de l'Académie Provencher.

HOPITAL DE ST. BONIFACE.

Un grand bazar, sous le haut patronage de Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, et sous la direction de M. l'abbé Cloutier, vient d'être organisé. Le but est de procurer aux RR. SS. de la Charité les ressources nécessaires qui permettent de continuer les travaux de construction. Déjà la bâtisse est un peu avancée, mais dans l'état où elle est il est impossible d'en avoir aucune utilité.

Déjà plusieurs personnes ont donné de beaux et riches objets qui devront servir au bazar ; aussi, des listes sont en circulation. Nous espérons que les personnes qui travaillent pour ce bazar seront les bienvenues partout où elles tendront la main et où elles offriront des billets.

Il est bon de constater que les listes portent le cachet de l'hôpital et les initiales du directeur du bazar.

Un magnifique aquarium qui a été admiré dans les salles d'encan de M. J. Wolf, de Winnipeg, a été acheté par un ami et généreusement offert pour le bazar de l'hôpital de cette ville.

Une riche croix en marbre portant une figure en albâtre de J.-C. a été acquise et donnée aux Révérendes Sœurs de la Charité, pour le bazar en faveur de leur hôpital.

On est à faire au nouvel hôpital de cette ville, une galerie spacieuse du côté de la rivière.

Demain et samedi, des personnes qui désireront voir les régates et jouir des beautés du feu d'artifice pourront y avoir des sièges.

On se rappele que l'année dernière nombre de personnes de Winnipeg sont venues du côté de Saint-Boniface pour jouir de spectacles du même genre.

La première Communion au Portage-du-Rat.

Mercredi, le 6 courant, avait lieu au Portage-du-Rat la cérémonie touchante de la première communion. Le R.P. Beaudin, O.M.I., le dévoué curé de la paroisse, disait la messe. Le R.P. French, SJ., qui avait préparé les enfants à la grande action par une retraite de quelques jours, fit le sermon de circonstance en anglais et en français. Mme Michaud, l'habile organiste de la paroisse, avait exercé un chœur d'enfants qui chantèrent à ravir des cantiques français et anglais appropriés à la circontance. L'orgue les accompagnait de ses notes les plus douces et les plus harmonieuses. Un grand nombre de personnes assistaient à la messe et s'approchèrent de la table sainte. Les enfants de première communion étaient au nombre de 15, ils n'étaient que 8 l'an passé.

Dans l'après-midi eût lieu la rénovation des promesses du baptême. A cette occasion, le R.P. Harty, S.J., fit une instruction en anglais et le R.P. Blain, S.J., en français. Tous les enfants reçurent le scapulaire du Mont Carmel, puis se consacrèrent à la Sainte-Vierge et au Sacré-Cœur.

Après la cérémonie le R.P. Beaudin, tous les enfants réunis pour le remercier du soin qu'il avait pris d'eux pendant la retraite. Ainsi, grâce au zèle du R.P. Beaudin et à la coopération des RR. PP. Jésuites alors présents au Portage-du-Rat pour leurs vacances, la première communion eût tout l'éclat et toute la solennité désirable en ce jour.

DE RETOUR D'EUROPE.

Les RR. PP. Lestanc et André sont arrivés à Montréal le 5 courant, avant le départ de Mgr Taché pour Saint-Boniface. Les RR. PP. nous arriveront probablement la semaine prochaine.

Mgr Grandin doit arriver à Ottawa demain ou après demain nous ignorons s'il viendra de suite; au Nord-Ouest. Mgr Clut qui n'est pas beaucoup mieux, est encore en France, et le Rév. Père Camper ne sera de retour qu'au mois d'octobre.

HYMÉNÉE.

Les nombreux amis que compte parmi nous M. F. E. Verge ne pouvaient point laisser passer un événement aussi important que celui de son mariage sans lui faire part des vœux qu'ils forment pour son bonheur dans sa vie nouvelle, et lui offrir, en même temps, un témoignage tangible de l'amitié et de l'estime sincères qu'il ont pour lui. Dans la soirée de lundi donc, une quinzaine d'entre eux le rencontraient à l'Hôtel Saint-Boniface, et M. James E. P. Prendergast, M. P. P., en quelques mots bien sentis et bien exprimés, lui disait que les meilleurs souhaits de tous étaient pour son bonheur et celui de sa compagne, et lui présentait en même temps un magnifique service à thé en argent accompagné d'un joli bouquet. M. Verge fit une réponse appropriée, et après avoir passé encore quelques moments agréables ensemble, l'on se sépara.

Comme nous le disons ailleurs, M. Verge s'est marié, mardi matin ; le jour même les nouveaux époux sont partis par le convoi de l'Ouest pour leur voyage de noce. Nous leur réitérons nos plus sincères vœux de bonheur.

Nouvelles Politiques.

—On lit dans le *Herald*, de Montréal : "On dit qu'une demande de soumissions pour l'emprunt de Québec, a été autorisée et sera bientôt faite. On ajoute qu'un certain nombre d'offres privées ont été faites au gouvernement pour son emprunt, entre autres de la part de la compagnie d'assurance sur la vie, Etna, de Hartford, qui s'engage à prêter un million de piastres ou tout le montant de l'emprunt.

—De nouveau la presse américaine mentionne les noms de Blaine et Sherman comme candidats républicains pour la campagne présidentielle de 1888 aux Etats-Unis.

Du coté démocrate on dit que le président Cleveland se présentera pour un second terme.

—M. N. F. Davin, nouveau député de l'Ouest, est parti pour l'Irlande. Il doit y donner des conférences sur les avantages que le Nord-Ouest canadien offre aux émigrants.

—Dans le comté de Laprairie, Qué., les conservateurs ont choisi pour candidat M. le Dr Brisson, maire de Laprairie. Les libéraux supportent M. Odilon Goyette, cultivateur et maire de Saint-Constant.

—Les nouvelles d'Ottawa nous informent que malgré la ratification du contrat de la malle de l'Inde par le gouvernement impérial, la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique recevra probablement un subside du gouvernement anglais pour leur ligne de steamers comme route alternative. Le gouvernement canadien accordera aussi un subside.

—Les brefs sont émis pour l'élection d'un candidat pour le comté de Laprairie a la législature de Québec. La nomination, le 23 juillet et la votation le 30.

Nouvelles d'Europe.

—Par un vote de 467 contre 41, la chambre française s'est prononcée pour le service militaire de trois ans. La commission de l'armée a approuvé le projet de mobilisation des réserves, quitte à discuter les détails du projet après s'être mise en rapport avec le général Ferron.

—Le correspondant du *Soleil* à Saint-Pétersbourg annonce que la lèpre a fait son apparition en Russie.

Les progrès effrayants de cette hideuse et incurable maladie jettent partout la terreur.

Les pauvres lépreux, devenus un objet d'horreur pour tout le monde, sont pourchassés par les paysans affolés qui les menacent de mort. Ils en sont réduits à aller chercher un refuge dans les forêts esthoniennes, où ils vivent entassés, dans la misère la plus complète.

—Le *Gaulois* dit que le comte de Paris, en prenant congé de ses amis dans l'Ile de Jersey, après leur avoir demandé le silence, leur a dit : "Vous pouvez être sûrs que nous triompherons avant longtemps. La monarchie sera rétablie sans violence et par une transition facile, car notre organisation est en bonne voie et tout est prêt. Le nouvean gouvernement va se mettre immédiatement à l'œuvre, et le jour venu, avec l'aide de tous les bons Français, je serai roi."

—Le *Figaro* dit qu'au cours d'une conversation, ces jours derniers, avec un homme d'Etat français reçu par lui en audience à Rome, le Pape a exprimé son attachement pour la France et a déclaré que l'équilibre européen ne sera rétabli que lorsque la France aura repris le rang qui lui appartient dans le monde.

Le Pape a ajouté qu'il comprenait les regrets des Français d'avoir perdu l'Alsace-Lorraine et qu'il désirait, par une intervention pacifique, pouvoir aider la France et satisfaire son vœu de regagner le territoire qu'elle a perdu.

PERSONNEL.

M. Louis Julien, de Saint-Louis de Gonzagne, Qué., est en promenade chez son fils, M. Athanase Julien, de Saint-Norbert. M. Julien avant de retourner visitera nos différentes paroisses.

M. J. C. Auger, auditeur municipal, est parti lundi, en tournée d'inspection dans le sud-ouest de la province. Il sera absent environ huit semaines.

M. Adjutor Gauvreau, autrefois de cette ville et maintenant de Gleichen T. du N-O, est actuellement au milieu de nous.

Nous avons eu la visite de MM. Gabriel Durnerin et C. Jullien venus de France tous les deux pour visiter notre province et avec l'intention de faire, s'ils sont satisfaits et nous ne doutons pas qu'ils le soient, une exploitation agricole considérable.

M. Eugène Gauthier-Landreville qui a terminé ses études au Collège de Saint-Boniface cette année, a embrassé l'état ecclésiastique, et doit commencer ses études théologiques au mois de septembre prochain.

Monsieur et Madame J. A. Richard et leurs enfants, ainsi que Melle Rivard, sont partis vendredi dernier pour Québec, en promenade. Plusieurs de leurs amis de Winnipeg et de Saint-Boniface se sont rendus à la gare pour leur souhaiter un heureux voyage.

Le Rév. Père Lussier, S.J., procureur du Collège de Saint-Boniface, partira pour Montréal au commencement du la semaine prochaine.

Tous les RR. PP. Jésuites, du Collège de Saint-Boniface, qui étaient allés prendre quelques jours de repos au Portage-du-Rat, sont revenus samedi dernier. Les RR. PP. Harty et O'Bryan se sont mis en route pour Montréal dimanche soir.

M. L. J. Arthur Lévêque, maire de Saint-Boniface, est de retour d'un voyage au Lac Manitoba.

Choses et Autres.

—Dans le bureau des brevets d'invention département de l'Agriculture, il y a une augmentation satisfaisante pendant la dernière année fiscale. Les recettes sont de $74,793.47, contre $71,919.03 pour l'année précédente. Le nombre de brevets accordés est beaucoup plus considérable.

—La compagnie du Pacifique Canadien a adressé une circulaire aux principaux importateurs de thé du Canada, attirant leur attention sur la nouvelle ligne de steamers du Pacifique Canadien. La circulaire donne les prix du fret qui sont aussi bas que ceux d'aucune autre route.

—Les revenus des bureaux de postes dans les principales villes de la provence de Québec, pendant le dernier exercice ont été comme suit: Montréal, $209,057.64 ; Québec, $35,143.47 ; Sherbrooke, $10,032.82 ; Trois-Rivières, $5,962.94, St. Hyacinthe, $3,919.90 ; St. Jean, $3,886.26 ; Sorel, $2,974.01 ; Coaticook, $2,861.02 ; Richmond, $2,641.98.

—Le *Moniteur Acadien* vient d'entrer dans sa vingt-unième année d'existance. Nos sincères félicitations à ce vaillant champion de la noble race acadienne.

—Le Dr. O'Reilly, inspecteur des asiles d'aliénés dans Ontario, dit que ces établissements sont tous encombrés. Celui de Toronto a 693 patients ; celui de London 90 ; celui de Kingston, 679 ; celui d'Hamilto, 610.

—Les contats pour l'aprovisionnement des postes de la police montée, cette année ont été accordés comme suit :—Bœuf, à Régina, Mona frères; Maple Creek, Borigth & Hurson; Medecine Hat, J. G. Baker & Cie ; Calgary, I. G. Baker & Cie ; Battleford, J. Gallagher & fils ; Fort McLeod, Lethbridge et Prince Albert, Compagnie de la Baie d'Hudson ; Edmonton et Fort Saskatchewan, I G. Baker. Tous les autres articles seront fournis par la compagnie de la Baie d'Hudson

—L'abbé McGlynn va être formellement excommunié par l'archevêque de New-York sur instruction venue de Rome. Ce malheureux prêtre est devenu le complice des socialistes. Qu'il y ait cent mille catholiques de New-York prêts à le suivre dans sa révolte c'est ce que nous nous refusons à croire malgré les assertions de "l'Aurore." Mais à tout événement, si tel était le cas, ces pauvres égarés n'en seraient pas moins à plaindre, quelque fut leur nombre.

—On va pousser activement les travaux de construction de la double voie du Grand Tronc, de Montréal à Toronto. Les contats suivants ont été donnés: Drew Lewis et Cie, de Niagara, 9½ milles de Lansdowne à Gananoque ; T. R. Raphael et Cie, d'Ottawa, 2½ de Scarboro à York Ross et McRae, 10 milles, entre Vaudreuil et le Côteau. La compagnie construira elle-même de Montréal à Lachine.

—Dernière échos des fêtes du cinquantenaire de la reine. Voici quelques-unes des principales dates de la vie de Sa Majesté, qui est née le 24 mai 1819.

Mort du roi Guillaume IV et avènement de la princesse Victoria au trône, 20 juin 1837.

Couronnement de la reine, 28 juin 1838. Mariage de la reine avec le prince Albert, 10 février 1840.

Nassance du prince de Galles, 9 novembre 1841.

Mort du prince consort, 14 décembre 1861. La reine proclamée impératrice des Indes, 1er janvier 1877.

Cinquantenaire royal de Sa, Majesté, 20 jui 1887.

—M. l'abbé A. Lemieux, professeur de théologie au séminaire de Québec, s'est embarqué pour l'Europe. Il se rend en Belgique où il entrera au noviciat des Rédemptoristes. Il a pour compagnon de voyage, M. Saucier, qui vient de terminer ses études à Rimouski et qui va entrer au même noviciat.

—M. Thos. A. Edison vient d'inventer un moyen de communiquer d'un navire à l'autre en pleine mer. Le principe sur lequel sont basées ses expériences est la remarquable facilité que possède l'eau dans la transmission des sons.

—Deux brefs ont été émis de la cour de Vice-Amirauté, vendredi, à Québec, contre le vapeur "Henri IV," sur actions en dommages pour l'abordage de la barque Wylo dimanche dernier. L'une des poursuites au montant de $20,000, est instituée par les propriétaires de cette barque, l'autre au montant de $40,000 l'est par les propriétaires de la cargaison de la même barge.

—M. Alfred Thibeaudeau, négociant de Montréal, et frère des hons. Isidore et Rosaire Thibeaudeau vient de succomber à une attaque d'appoplexie.

—La cour supérieure dans les Territoires du Nord Ouest siégera à Swift-Current, vendredi, le 15 juillet ; à Moose Jaw, vendredi, le 17 octobre ; à Régina, lundi, le 24 octobre ; à Fort Qu'Appelle, vendredi, le 4 novembre ; à McLeod, vendredi, le 15 juillet, à Lethbridge, mardi, le 19 juillet ; à Maple Creek, jeudi, le 21 juillet ; à Medecine Hat, samedi, le 23 juillet ; à Pincher Creek, samedi le 30 juillet.

Affaires Municipales.

CONSEIL DE VILLE.

Procès-verbal de la sixième séance du cinquième conseil de la ville de St. Boniface, étant la quatorzième séance régulière, tenue lundi, le 11ème jour de juillet, A.D. 1887.

Présents : MM. les cons. Allaire, Bleau, Joyal, Lecomte et Lauzon.

Le secrétaire-trésorier, au fauteuil, ouvre la séance.

Il est proposé par le cons. Bleau, appuyé par le cons. Allaire, que M. le cons. Lecomte agisse comme pro-maire, en l'absence du maire et du pro-maire. Agréé.

M. le cons. Lecomte, au fauteuil.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et confirmé.

Présenté : Le rapport du bureau de police pour le mois de juin accusant une recette de $34.50, et une dépense de $22.20 ; et le rôle de paye No. 4, $19.20.

Présentés les comptes suivants : Clarke & Sutherland, 73.48 ; Théodore Poulain, $2.00 ; H. Guilbeault, $1.75 et N. H. Houde, $3.30.

Lu deux lettres, l'une du constable Rousseau en date du 5 juillet demandant que certaines informations soient transmises au constable en chef ; l'autre du constable en chef, en date du 8 juillet, demandant une enquête sur les affaires du département de police et feu.

Les comptes, rapports, et communiqués sont renvoyés aux comités auxquels il appartient.

M. le cons. Lauzon présente le 10ème rapport du comité de police et feu, qui se lit comme suit :

"Votre comité recommande les comptes suivants : N. H. Houde $3.40 ;

"Aussi le rapport de l'enclos, en date du 20 juin 1887."

M. le cons. Joyal présente le 8me rapport du comité des Travaux Publics, lequel se lit comme suit :

"Votre comité recommande le compte de M. Ad. Turner, $9.75."

"Aussi qu'un a-compte de $100.00 soit payé à M. Neal, la balance de son compte de $187.50 à être payé sur résolution future du comité."

Proposé par le cons. Lauzon, appuyé par le cons. Bleau, que le 10me rapport du comité de police et feu soit adopté. Agréé.

Proposé par le cons. Joyal, appuyé par le cons. Allaire, que le 5ème rapport du comité des travaux publics soit adopté. Agréé.

Proposé par le cons. Joyal, appuyé par le cons Lauzon, que les comptes de MM. N. H. Houde et H. Guilbault, soient acceptés. Agréé.

Proposé par le cons. Bleau, appuyé par le cons. Lauzon, que la demande de réduction dans son évaluation, faite par la Banque Impériale, soit rejetée, les procédés de révision du rôle de 1887, ayant été déclarés clos par le conseil. Agréé.

Proposé par le cons. Allaire, appuyé par le cons. Bleau, que le règlement No. 70 "concernant les licences dans et pour la ville de Saint-Boniface," reste sur les ordres du jour. Agréé.

Proposé par le cons. Allaire, appuyé par le cons. Joyal, que le Maire et le Trésorier soient autorisés à signer un billet de $5,000.00 à la Banque Impériale, en renouvellement des billets Nos. 22 et 23 maintenant échus. Agréé.

Proposé par le cons. Allaire, appuyé par le cons. Joyal, que la réclamation de M. Desroches, par M. Beck, son procureur, pour faux emprisonnement, soit rejetée. Agréé.

Proposé par le cons. Allaire, appuyé par le cons. Bleau, que la séance se lève,

Et la séance est levée.

NAISSANCES.

—En cette ville le 11 courant, Madame Alphonse Lemay, un fils.

—En cette ville, le 8 courant, Madame F. Hamelin, une fille.

—En cette ville, le 10 courant Madame John Sioux, une fille.

—A Lorette, le 4 courant, Madame Wilbrod Prince, un fils.

—En cette ville, le 13 courant, Madame Napoléon Laneuville, une fille.

—En cette ville, le 12 courant, Madame Pierre Couture, un fils.

DECES.

—En cette ville, le 14 courant, à l'âge de 3 mois, Joseph-Alphonse-Henri-George, enfant de J.-B. Bourdeau.

Les funérailles auront lieu samedi à 2 30 heures p.m. Prière d'y assister sans autre invitation.

MARIAGE.

Verge-Despars—A la chapelle de l'archevêché, le 12 courant, par M. l'abbé A. Dugas, curé, M. François Edouard Verge, marchand, de cette ville, à Melle Caroline Frédéric-Despars, aussi de cette ville.

A Vendre.

Chevaux du Nord-Ouest domptés et indomptés élevés sur les ranches de Cochram et Chipman, à Calgary. Ces chevaux sont jeunes et sains et ont de 14½ à 15½ mains de hauteur.

Prix très réduits pour argent comptant.

GRAHAM & HEWSON,
Ecurie de louage,
272 rue Principale, Winnipeg.

3ins.14.7.87.

IN THE POUND.

OF THE TOWN OF SAINT-BONIFACE.

One red heifer, one year old, the left ear split.

One red ox, one year old, white spot on the rump, one on the back, the two fore legs from the knee to the hoof white, hind legs white and the left ear split.

J.-B. JOYAL,
Pound-Keeper for the Town of Saint-Boniface.

4ins.23.6.87.

Chronique Locale.

—Les patates se vendent $2.00 le minot.

—Les foins sont commencés en maintes endroits de la province.

—Perdu le 24 juin dernier, un pavillon français. Prière de le rapporter au poste de pompiers.

—Les orangistes ont célébré leur fête à Portage-la-Prairie, mardi.

—Les statistiques vitales de Winnipeg pour les 6 mois finissant le 30 juin dernier sont : naissances, 349 ; mariages, 139 ; décès 185.

—Le département de l'agriculture recoit actuellemeet les rapports des statistiques vitales de toute la pro vince. L'on pense que tous les retours seront faits avant la fin du mois.

—Nous donnons de nouveau aujourd'hui le programme qui sera suivi demain et après-demain à l'occasion des fêtes du jubilé de notre Gracieuse Souveraine :

15 juillet.

9 a.m.—Grande revue des troupes. Combat simulé, attaque de Saint-Boniface. Feu de joie.

1 p.m.—Grande procession : les pompiers, la police, les sociétés nationales, le club des rameurs, les clubs de *base-ball* et de *lacrosse*, les citoyens et trois bandes.

3 7 p.m.—Grandes régattes internationales des associations de rameurs de Winnipeg et de Minnesota.

9 p.m.—Grand feu d'artifice sur la Rivière-Rouge.

Samedi, 16 juillet.

3 7 p.m.—Fin des régattes.

8 p.m.Grand concert du jubilé. 500 voix.

—Les recettes du Revenu de l'Intérieur, à Winnipeg, pour le mois de juin, ont été comme suit :

Spritueux....................	$28,078.70
Tabac..........................	3,755.60
Malt et bière..............	1,199.70
Cigares	111.00
Pétrole........................	45.00
Total..............	$33,189.77
Recettes de juin 1886....	8,127.71

Le montant des droits perçus ici durant les derniers trois mois donne une augmentation de $44,486.25 sur la même période de l'an dernier. Voici les chiffres :

	1886	1887
Avril	$31,170.00	$39,225.04
Mai...........	33,805.07	52,274.33
Juin..........	45,447.67	63,407.00
	$110,422.74	$154,958.97

—Le premier accident sur le nouveau chemin de la Vallée de la Rivière-Rouge est arrivé dimanche aux Petites-Pointes : un nommé Thomas Johnson qui était avec les ingénieurs s'est noyé en se baignant dans la Rivière-Rouge. Il était originaire d'Angleterre.

Chronique de la Province.

Lorette,

11 juillet.—Plusieurs de ceux qui ont fait parti du train excursioniste sont venus visiter notre paroisse, quelques-uns avec l'intention de s'y fixer comme MM. Rémillard de Saint-Cuthbert et Chapdelaine de Saint-Ours ; d'autres pour y rencontrer de leurs parents et amis, comme M. Zéphirin Mousseau, qui est venu voir son frère M. Atchez Mousseau, M. Manaigre qui est venu visiter son digne oncle M. Rémi Manaigre, et M. Hilaire Béliveu, officier de douane à Montréal et père de Mesdames Octave et Edmond Prince. Ce Monsieur a eu non-seulement la consolation de revoir ses deux filles, mais encore 4 petites-filles.

Dimanche dernier la population de Lorette avaient l'insigne honneur d'être visitée par M.M. les Abbés Beaudry et Bernier, Ptres du diocèse de Saint-Hyacinthe, et confrères et amis de notre curé M. l'abbé J. Dufresne. Ces Messieurs se sont chargés des offices religieux de ce jour et de la prédication, afin de donner à notre curé l'avantage de prendre un petit repos bien légitime. C'est ainsi qu'on a eu l'avantage et le plaisir d'entendre la parole éloquente de M. l'abbé Beaudry qui nous a donné un sermon bien approprié et bien goûté.

Echos du Nord-Ouest.

Edmonton, Alberta.

2 Juillet—L'élection des officiers de la Société Saint-Jean-Baptiste a eu lieu et a donné le résultat suivant : Patron de la société, S. G. Mgr Grandin ; chapelain, le Rév. Père Leduc ; président, M. Geo. Roy ; 1er vice-président, M. Léon Harnois ; 2ème vice-président, M. A. F. Desgagné ; secrétaire-archiviste, M. Antonio Prince ; asst.-sec.-archiviste, M. Adolphe Perreault ; secrétaire-correspondant, M. Reinquet ; asst.-sec. correspondant, M. H. Blanc ; trésorier, le Rév. Procureur de la mission ; directeurs, MM. Henri Paradis et V. Consineau ; comité de régie, MM. P. V. Gauvreau, F. Lamoureux, D. Chevigny, M. Courchène, E. Pagé, R. W. McKenny, S. Cunningham, G. Gagnon, M. Latulipe, J. B. Pepin, O Bellerose, J. B. L'Hirondelle, L Beaupré, N. Beaudry, O. Majeau et J. B. Quesnel.

Fort Qu'Appelle.

10 Juillet—Le nouveau presbytère de notre mission de Qu'Appelle vient d'être peinturé par notre excellent peintre canadien, M. Camille David. Notre église a été renouvelée aussi l'année dernière et il y a peut-être peu de missions dans le Nord-Ouest qui aient une si belle église et un si beau presbytère.

—L'Ecole Industrielle compte maintenant au-delà de 90 élèves. Le succès de cette institution est dû surtout aux RR. Sœurs à qui les Sauvages confient leurs enfants sans crainte ; aussi, le gouvernement va bâtir une école pour les filles, et ces petites sauvagesses seront confiées aux soins des dignes religieuses. Les travaux de cette construction qui aura 80x50 sont déjà commencés, et le gouvernement a fait preuve en cela de l'intérêt qu'il porte à l'éducation des enfants sauvages.

—M. le Dr Seymour vient d'acheter un superbe quart de section situé sur le bord du lac entre le Fort et la Mission, et il y fait élever une belle résidence. Le Dr Seymour est chargé de l'Ecole Industrielle et de six réserves sauvages, il a en outre beaucoup d'autres pratiques

—Il y a actuellement de belles terres à vendre à peu de distance de la Mission ; les Métis vont s'établir un peu plus loin et vendent leurs terres ; ce serait une bonne occasion pour les nouveaux colons canadiens, qui trouveraient ici église, école et une population française. Ces terres pourraient être achetés pour moins de $300.00.

—Les récoltes ont la plus belle apparence ; les pluies ont été jusqu'ici abondantes, et pour peu qu'il y en ait encore, la moisson sera très riche.



PUBLIC NOTICE

"The Real Property Act of 1885" *and Amendments Thereto.*

To Honorah A. Coolican, the Imperial Bank of Canada, and all other persons claiming any estate or interest in the following land, viz :—Subdivision lots numbers 107, 108, 109, 110, 111, 119, 120, 121, 122, 137, 138, 139, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 256, 258, 259, 268, 269, 270, 271, being parts of those lots of the Parish of St. Boniface numbered 69, 70 and 71 according to the Dominion Government Surveys, in said parish, according to a subdivision plan of said parish lots registered in the Registry Office for the county of Selkirk, as No. 122, and subdivision lots numbers 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 41, 42, 43, 44, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 62, 63, 64, 65, 74, 75, 76, 77, 83, 84, 85, 86, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 148, 149, 150, 151, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 180, 181, 182, 183, 194, 195, 196, 197, 206, being subdivision lots of that lot of the parish of St. Boniface numbered 68 according to the Dominion Government Surveys in said parish according to a subdivision map or plan registered in the Registry Office for the county of Selkirk, as No. 122, also all that part of lot number 68 of the parish of St. Boniface, situate east of the Pembina Branch of the Canadian Pacific Railway.

You are hereby required to take notice that if you claim any right to or interest in the above land you must on or before the ninth day of august next, (A.D. 1887) file a caveat forbiding any dealing therewith, otherwise a certificate of title therefor will after the said date be issued to the Imperial Bank of Canada, if found entitled thereto and you will be forever debarred and estopped from setting up any claim to or in respect of said land.

Lands Titles Office, Winnipeg, 12th July A.D., 1887.

3i 7, 87. L. W. COUTLEE
Registrar General.

PUBLIC NOTICE.

The Real Property Act of 1885 *and amendments thereto.*

To any and all persons claiming any estate or interest in the following land, viz :—The south half of the north half, the north half of the south east quarter and the south west quarter of fractional section one, all of fractional section two, and all of fractional section three, in township ten, range one, east of the principal meridian.

The north half of section thirty five, the north east and south east quarter of section thirty four, in township nine, in range one, east of the principal meridian, in the Province of Manitoba.

You are hereby required to take notice that if you claim any right to or interest in the above land you must on or before the 10th day of August next, (A.D. 1887), file a caveat forbidding any dealing therewith, otherwise a certificate of title therefor will after the said date be issued to Letitia Murray, of the Parish of St. Charles, in the County of Selkirk, wife of Alex. Murray, of the same place, Farmer, if found entitled thereto, and you will be forever debarred and estopped from setting up any claim to or in respect of said land.

Land Titles Office, Winnipeg, 14th July A.D. 1887.

L. W. COUTLÉE,
Registrar-General.

3ins.14.7.87.

Manufacture de Laine de Manitoba.

SAINT-BONIFACE, MANITOBA.

Les soussignés ont l'honneur d'informer le public qu'ils sont et seront toujours prêts à remplir toute commande pour

LAINE, ETOFFES, FLANELLES, TRICOTAGES, CARDAGES EN ROULEAU ET EN PIECES.

Les ouvrages seront faits sous le plus court délai et aux prix les plus réduits.

Les plus haut prix du marché seront payés pour la laine.

Cardage de laine audessus de 25 lbs, 8 cts par livre.

W. L. TAIT & CIE.

1an.4.7.87.

LIBRAIRIE KEROACK,

Rue Dumoulin, Saint-Boniface.

Livres, papeteries, images, tapisseries objets de piété et de fantaisie, ornements, bronzes et argenteries d'églises, cadres, albums etc., etc. Fourniture de classes et de bureaux.

On sollicite la correspondance pour tout ce qui peut concerner le commerce de Librairie.



L'AMI DES PAUVRES.

CET AMI EST LE

PAIN KILLER

DE PERRY DAVIS.

PRIS INTERIEUREMENT, guerit la Dyssenterie, le Cholera la Diarrhée, les Crampes et les Douleurs d'Estomac, les maladies du Foie, la Dyspepsie, les Indigestions, les Rhumes Soudains, la Toux, etc.

EMPLOYÉ À L'EXTERIEUR, il guerit le Panaris, les Engelures, les Entorses, les Ulcères, les Brûlures, la Rhumatisme, le Neuralgies, les Douleurs dans les Membres et les Jointures, etc., etc.

En vente chez tous les Pharmaciens, 25c. et 50c. la Bouteille.

Prenez Garde aux Imitations.

A L'ENCLOS

DE LA VILLE DE SAINT-BONIFACE.

Une taure d'un an sous poil rouge ayant l'oreille gauche fendue.

Un jeune bœuf d'un an, sous poil rouge, une tache blanche sur la croupe, sur le dos vis-à-vis des pattes de devant une tache blanche, les deux pattes de devant du genou au sabot sont blanches, les deux pattes de derrière sont blanches, et l'oreille gauche fendue.

Saint-Boniface, ce sept juillet, 1887.

J.-B. JOYAL,
Gardien d'enclos pour la ville de Saint-Boniface.

3ins.7.7.87

A L'ENCLOS

DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER OUEST.

Un jeune étalon sous poil rouge, étampé sur l'épaule gauche, d'une figure imitant la lettre majuscule M, le front et le nez blancs, le bas de la patte gauche de derrière blanc ainsi que le sabot.

MICHEL PATTENAUDE,
Gardien d'Enclos pour Saint-François-Xavier-Ouest.

Saint-François-Xavier, ce 16 juin, 1887.
4ins.23.6.87

IN THE POUND

OF ST. FRANÇOIS-XAVIER WEST.

A young stallion red color, stamped on the left shoulder, with a figure ressembling the capital letter "M," the forehead and the nose white, the lower part of the hind left leg and the foot also white.

MICHEL PATTENAUDE,
Pound-Keeper for St. François-Xavier-West.

St. François-Xavier, this 16th June 1887.
4ins.23.6.87

LOTERIE NATIONALE

Les tirages mensuels ont lieu le TROISIEME -:- MERCREDI de chaque mois.

La valeur des prix qui seront tirés le

20 JUILLET 1887

SERA DE

$60.000

COUT DU BILLET

PREMIERE SERIE - - -	$1.00
DEUXIEME SERIE - - -	0.25

Demandez le catalogue des prix.

Le Secretaire,
S. E. LEFEBVRE,
19, Rue St. Jacques
MONTREAL.

THOS. W. TAYLOR

Relieur et Manufacturier De Livres Blancs,

18, RUE OWEN

Porte voisine de l'imprimerie du *Times*
WINNIPEG, Man.

3·8 1a

GEO. E. FORTIN,

Avocat.

No. 366, RUE PRINCIPALE,
WINNIPEG.

6m 18,6,85

VICTOR LECLANC.

MEUBLES RÉPARÉS.

Achète et revend tout article de mobilier.

Bancs,
Pots à bouquets,
Chaises rustiques, etc.,
A DES PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

Bois de chauffage à vendre.

VICTOR LECLANC,
(Boutique de M. Buron), Avenue Taché,
Saint-Boniface, Manitoba.

1an 7. 7. 87.

TRUDEAU & NEAL.

ENTREPRENEURS DE PUITS.

Saint-Boniface, Man.

MM. Trudeau & Neal ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils sont maintenant prêts à exécuter toute commande sous le plus court délai et aux prix suivants qui sont très réduits :

Par pied, boisé, $1.00 et jusqu'au premier lit de roche ou tuf, $1.25 pour traverser le premier lit de Roche et $1.50 par pied partant du premier lit de roche jusqu'à la profondeur de 125 pieds. Au cas ou un tube est nécessaire, celui qui fait percer le puits doit le fournir.

TRUDEAU & NEAL,
Entrepreneurs de Puits,
Saint-Boniface, Man.

1m.7.7.87.



CONTRAT DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au Maître Général des postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 15 juillet 1887, pour le transport des malles de Sa Majesté, sur un contrat offert pour quatre ans, deux fois par semaine aller et retour, entre,

MIAMI ET MORDEN

à partir du 1er août prochain. Distance calculée 19 milles.

Le transport devra se faire dans une voiture convenable *vid* Nelson.

Les malles devront laisser Miami les mardis et vendredis à 7.30 heures a.m., et arriver à Morden à midi en temps pour rencontrer le convoi de la malle allant vers l'est. Laisser Morden les mêmes jours à 3.00 heures p.m., ou après l'arrivée du convoi de malle de Winnipeg et arriver à Miami à 7.30 heures p.m., ou dans les 4.30 heures qui suivront le départ de Morden.

Des avis imprimés contenent plus d'informations quand aux conditions du contrat offert, pevent être vus et des blancs de soumissions obtenus aux bureaux de poste de Miami, Morden et Nelson et à ce bureau.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Bureaux de Poste.

Bureau de l'inspecteur des Bureaux de Poste, Winnipeg 3 juin 1887.
3ins.9 6.87.



Bureau d'Education

DE MANITOBA.

SECTION CATHOLIQUE.

AVIS.

L'examen des personues qui désirent obtenir des diplômes leur permettant d'enseigner dans les écoles sous le contrôle de la Section Catholique du Bureau d'Education, se tiendra Mardi, 19ième jour de Juillet prochain, à 9 heures A. M., dans les salles de l Hôtel de ville à Saint-Boniface. Le Surintendant recevra les demandes d'admission à cet examen, jusqu'à Lundi le 18 Juillet prochain.

Les demandes devront être accompagnées de certificats.

Les commissaires d'école sont priés de se rappeler qu'ils ne peuvent engager que des instituteurs diplômés en cette province. Ainsi toutes les personnes qui, n'ayant pas de diplômes, désirent entrer dans l'enseignement, ou continuer d'enseigner, devront se présenter aux examens, pour lesquels aucun honoraire n'est réclamé.

T. A. BERNIER,
Surintendant.

St. Boniface, 20 juin 1887.

S.P.—Veuillez annoncer et afficher.

ALLEZ CHEZ

VERGE & D'AUTEUIL

QU'UN SEUL PRIX.

LE MEILLEUR MARCHE DE LA PROVINCE

Pour vos Marchandises Seches,
" Hardes-Faites,
" Coiffures,
" Chaussures,

AVENUE PROVENCHER, SAINT-BONIFACE.

QU'UN SEUL PRIX.

Departement de Chaussures a l'Enseigne de la Botte d'Or.

4m 31,3,87

LE STARR KIDNEY PAD.

C'est un remède, sûr et infaillible dont les effets sont durables pour les maladies, et affections des rognons, de la vessie et des voies urinaires, ou autres donnant des maux de reins et de côtés, etc., ou produisant des désordres tels que les urines fréquentes et difficiles, douloureuses ou trop abondantes, la retention et le sédiment de l'urine, des symptômes d'hydropisie, etc., dénotant la présence des affections ordinaires des organes sécréteurs de l'urine telles que la gravelle, le catarrhe de la vessie et des canaux, la maladie de Bright, l'hydropisie, les calculs, la débilité nerveuse.

On peut se procurer gratis des pamphlets et des témoignages chez les pharmaciens.

Prix, sachet pour enfants, $1.50. Remède efficace pour les enfants qui souffrent des faiblesses de reins.

Sachet ordinaire $2.00. Sachet de reins spécial pour les maladies chroniques.

La Cie Starr Kidney Pad de Toronto, continue d'introduire dans cette Province leur fameux remède, et il n'est que juste d'attirer l'attention sur la longue période de succès qui a accueilli son grand antidote pour tant de maladies douloureuses. Le témoignage de personnes dignes de foi démontrent que des cas invetérés de maladies de Bright et de rognons ont été guéris par l'usage de ces sachets, qui n'ont pas d'égaux pour le traitement des difformités du dos, les faiblesses des organes lombaires et urinaires.

(Victoria Colonist, Sept. 11, 1886.)

Insistez pour avoir ce que vous demandez. On sollicite des correspondances.

McGOWN & COCKBURN,
888 Rue Principale, Winnipeg,
Seuls agents pour le gros.

6m 30,12,86

THE

Dartmouth Ropework Co.

HALIFAX, NOVA SCOTIA.

The present is the right time to purchase

BINDER TWINE

FOR THE HARVEST OF 1887.

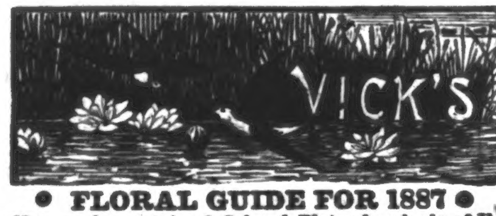
EXPERIENCE
HAS PROVED THE BEST IS THE
CHEAPEST.

A GOOD TWINE MUST POSSESS
STRENGTH and EVENNESS
which are combined in the highest degree in that made by this company.

THE FARMERS OF CANADA
should secure this special manufacture from their local dealers, who can obtain prices and any other information required by addressing the

DARTMOUTH ROPEWORK CO.,
12 WELLINGTON ST. WEST,
TORONTO.

N.B.—No Quotations Given for Less Than 10 Tons.



• FLORAL GUIDE FOR 1887 •

Now ready, contains 2 Colored Plates, hundreds of Illustrations, and nearly 200 pages—32 pertaining to Gardening and Flower Culture, and over 150 containing an Illustrated List of nearly all the FLOWERS and VEGETABLES grown, with directions how to grow them, where the best SEEDS, PLANTS, and BULBS can be procured, with prices of each. This book mailed free on receipt of 10 cents, and the 10 cents may be deducted from the first order sent us. Every one interested in a garden, or who desires good, fresh seeds, should have this work. We refer to the millions who have used our seeds. Buy only Vick's Seeds at Headquarters. JAMES VICK, SEEDSMAN, Rochester, N. Y.

PENSIONNAT
DE
SAINT-BONIFACE,

SOUS LA DIRECTION DES

RR. Sœurs de la Charité

Les religieuses qui dirigent ce pensionnat sous l'illustre patronage de Sa Grandeur Mgr Taché, Archevêque de Saint-Boniface, sont heureuses de profiter de la circonstance pour signaler à l'attention des familles et aux amis de l'éducation en général, les excellentes conditions de bien-être et de confort dans lesquelles elles se trouvent dans leur nouvel établissement.

Cet édifice ne le cède à aucun établissement du même genre en Canada ou ailleurs Salles spacieuses, bien éclairées et ventillées, classes confortables, dortoir magnifique, système de chauffage des plus améliorés, parfaite sécurité contre l'incendie, jardins et cours de recréation dans un site des plus salubres et des plus agréables, tels sont quelques-uns des principaux avantages offerts par le nouveau pensionnat.

On connait les cours suivis par les élèves des RR. SS. de la Charité du Couvent de Saint-Boniface, sous la haute direction de Monseigneur l'Archevêque Taché; ce cours comprend l'étude de la religion, les sciences usuelles et les arts d'agrément, et a reçu l'approbation des autorités les plus compétentes.

Admission des élèves sans aucun égard à leurs croyances religieuses; cependant, toutes sont tenues de se conformer extérieurement à la règle.

Le pensionnat de Saint-Boniface compte 37 années d'existence.

Bulletins de conduite et d'application envoyés aux parents.

L'année scolaire est de dix mois; deux mois sont payables d'avance.

Pension et enseignement des langues française et anglaise	$10.00
Musique et usage des pianos	3.00
Dessin	1.00
Blanchissage	2.50
Lit complet	1.00
Droit d'entrée, (payable une seule fois)	5.00

Les élèves doivent être munies d'objets de toilette, d'un couteau, d'une fourchette, de cuillères et d'un gobelet, de serviettes de table, de linge de dessous en quantité suffisante surtout pour celles dont le blanchissage se fait dans l'institution.

Le costume strictement obligatoire, consiste en une robe de mérino noir, une collerette du même étoffe pour les sorties.

Avant de préparer ce costume les parents voudront bien prendre des renseignements au pensionnat.

Chaque élève doit être munie de deux voiles de net uni, un noir et un blanc.

L'étoffe pour le costume ainsi que les effets de toilette, de dessin et d'ouvrage de goût peuvent être fournis par le pensionnat, paiement exigé d'avance.

Les livres et les lettres sont soumis à inspection de la directrice.

Excepté dans les cas de maladie grave ou pour des raisons incontrôlables, il n'est fait aucune déduction pour l'absence ou la sortie d'une élève avant la fin d'un terme.

Les élèves peuvent recevoir des visites le dimanche entre les offices religieux jusqu'à 5 heures et le jeudi de 1 heure à 5½ heures.

Il n'y a d'admis que les proches parents, les tuteurs ou autres personnes dûment autorisées.

PRESTON & NORRIS

(Ci-devant de la maison Alexander).

494 RUE PRINCIPALE, WINNIPEG, 494

Porte voisine du magasin de Chaussures de Ryan.

——0:0:0——

MM. Preston & Norris veulent se défaire de tout leur assortiment de

MARCHANDISES SECHES,

Marchandises pour Messieurs, etc.,

à des prix bien au-dessous de tout ce qui peut s'offrir dans Winnipeg.

Tout l'assortiment doit être vendu le 1er d'Août prochain.

Nos Marchandises sont toutes nouvelles.

PRESTON & NORRIS,
[Ci-devant de la maison Alexander]
494 Rue Principale, Winnipeg.

3m 12,5,87

Porte voisine du magasin de chaussures de Ryan, près de l'Hôtel-de-Ville.

SANTÉ POUR TOUS!!

LES PILULES ET ONGUENT HOLLOWAY.

LES PILULES

Purifient le Sang, corrigent tous les Derangements du FOIE de l'ESTOMAC et des INTESTINS

Elles fortifient et restituent la Santé à des Constitutions délabrées, elles sont auss inestimables dans toutes les maladies particulières au Sexe Féminin de tout âge. Pour les enfants ainsi que pour les personnes âgées sont invaluables.

L'ONGUENT

Est un remède infaillible pour les Maux des Jambes, ceux des Seins, Blessures Anciennes, Plaies et Ulcères. Il est fameux pour la Goutte et Rhumatisme, Et pour tous les Dérangements de la Poitrine il est de même sans égal.

POUR LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE, LES RHUMES, LA TOUX,

Gonflements Glanduleux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival; et pour les membres contractés et jointures raides il agit comme un charme.

Ces Médecines sont préparées seulement à l'Etablissement du Professeur Holloway,

78, NEW OXFORD STREET, auparavant 533, Oxford Street,

Et se vendent à 1s. 1½d., 2s. 9d., 4s. 6d., 11s., 22s, et 33s. le Pot ou la Boîte, et on peut les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'Univers.

Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boîte, s'il n'y a pas l'adresse 533 Oxford Street, London, c'est de la falsification.

AVIS.

N. D. McDONALD & Cie.,

(Ci-devant de la Compagnie *American Plumbing Co.*)

viennent d'ouvrir une place d'affaire, au

No. 251 Rue Principale

VIS-A-VIS LA RUE SAINTE-MARIE, WINNIPEG,

où ils s'occuperont de tout ouvrage en

PLOMB ET D'APPAREIL DE CHAUFFAGE A LA VAPEUR

Ils sont prêts à recevoir et exécuter tous contrats et commandes qu'on voudra leur confier, tel que posage d'appareil de chauffage à eau chaude et à vapeur, tuyaux à gaz, ouvrage de plombier, etc.

Ouvriers de première classe pour tous les ouvrages.

Un assortiment considérable de

Tuyaux, Objets en Cuivre, etc.,

toujours en main.

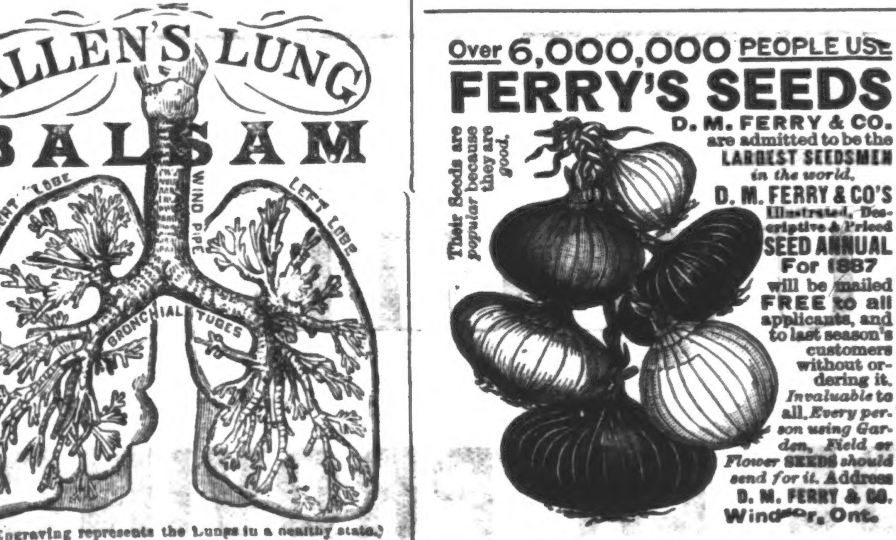
M. McDONALD a posé des appareils de chauffage dans plusieurs des bâtisses les plus considérables de la Province et ils fonctionnent tous parfaitement.

Toujours à vendre aussi, et ceci s'adresser plus particulièrement aux cultivateurs,

POMPES A BRAS ET POMPES A DOUBLE ACTION.

Une visite est sollicitée.

1m. 10. 6. 86.



"This Engraving represents the Lungs in a healthy state."

BAUME D'ALLEN

REMÈDE CONTRE LA

Consomption, la Toux, le Rhume, l'Asthme, le Croup

Et toutes les affections de la Gorge et des Poumons.

Il guérit la Consomption, quand tous les autres Remèdes ont échoué.

Recommandé par les Médecins, les Garde Malades, par tous ceux en un mot qui en ont fait usage.

Il n'a jamais échoué dans son action.

Il n'a pas d'égal comme expectorant.

Il ne saurait faire de mal même au plus faible enfant.

Il ne contient pas d'Opium.

Chaque Bouteille porte les Directions.

En vente chez tous les Pharmaciens.

6f 83, 1a

Vieux Timbres.

Mme Deguy, 12 avenue Bosquet, à Paris, désire acheter des vieux timbres-poste, pour collections et tapisseries, principalement des timbres usés de Nouvelle-Ecosse.

no.28.4.87.

RICHARD & CIE.,

IMPORTATEURS DE

Vins, Liqueurs et Cigares,

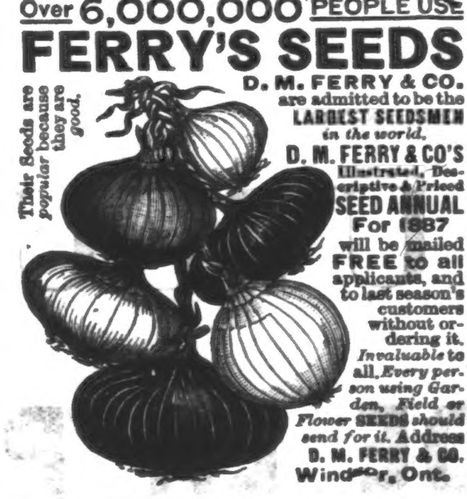
365, RUE PRINCIPALE,

WINNIPEG.

——(0:0:0)——

Les Amateurs de Vins trouveront qu'il est de leur intérêt de venir visiter notre établissement avant de donner leurs commandes ailleurs. Nous avons sans contredit le meilleur assortiment de la Province, et nous promettons de vous étonner par le Bas Prix de nos Marchandises.

Nous faisons une spécialité des Vins de Bordeaux, et nous serons heureux de vous fournir des échantitlons sur demande.



THE MORNING CALL

Only Conservative Morning Newspaper in Manitoba or N. W. T.

Full cable and telegraphic reports of current European, Canadian and United States News.

Special news reports compiled by resident correspondents throughout Manitoba, the Northwest Territories and British Columbia.

Complete reports of Parliamentary proceedings at Ottawa and Winnipeg.

THE MORNING CALL alone receives the night dispatches of the United Press Association in Winnipeg, and has a news service unequalled west of the great lakes.

Subscription rates: One year $10; six months $5; three months $3. Strictly in advance. Sample copies mailed free to any address on application.

Subscribe now. Address

The Call Printing Co'y, Winnipeg.

ACTON BURROWS,
President and Editor-in-Chief.

ECURIE DE LOUAGE, Etc.

M. NAPOLEON H. HOUDE vient d'ouvrir une *Ecurie de Louage, de Pension et de Vente* sur la rue Dumoulin, à côté de l'Hôtel Beauregard. Satisfaction est garantie à tous ceux qui voudront bien l'encourager.

Une attention particulière sera donnée aux chevaux en pension.

N. H. HOUDE,
Rue Dumoulin, Saint-Boniface.

1a 12,5,87

GUILBAULT et LANTHIER
FERBLANTIERS

BLOC ROYAL,
Avenue Provencher,
SAINT-BONIFACE.

MM. Guilbault et Lanthier ont l'honneur de remercier leurs amis et le public en général de l'encouragement que l'on a bien voulu leur donner, et ils profitent de la circonstance pour leur dire qu'à l'avenir, un assortiment des plus complets de chaudières à lait pour fromageries et beurreries ainsi que tous les autres vaisseaux que peut nécessiter l'exploitation de l'industrie laitière de 20, 25 et 30 gallons à vendre à bas prix. Nous invitons spécialement les résidents de la campagne à venir visiter notre établissement.

Couvertures en Fer Blanc,
Tôle Galvanisée,
Tôle Noire;

REPARATION DE TOUTE ESPECE, Etc.

M. Lanthier s'occupera aussi de poser les appareils de chauffage et exécutera tout ouvrage en plomb.

Une visite est sollicitée.

N'oubliez pas l'endroit:

Guilbault et Lanthier,

"BLOC ROYAL."
Avenue Provencher,
SAINT-BONIFACE.

2m. 16. 9. 86.

Le Grand Remede Francais

LES PILULES PÉRIODIQUES DU DR LEDUC.

RÉCOMPENSE.—Les dames qui feront usage de ces pilules pendant une période raisonnable, et d'après les instructions, et qui ne seront pas guéries de quelqu'une des maladies pour lesquelles elles sont recommandées, seront remboursées de leur argent sur demande faite à notre bureau, mais elles ne doivent pas faire usage des pilules pendant la grossesse. Ces pilules sont composées de médicaments les plus purs et reconnus pour agir directement sur les organes génitaux des femmes. Elles sont enveloppées dans des capsules à l'épreuve de l'air, et de cette manière elles peuvent conserver toute leur force et leur efficacité pendant des années sous tous les climats.

Assurez-vous que l'on vous donne la véritable pilule Périodique du Dr Leduc.

McGOWN & COCKBURN,
888, Rue Principal, Winnipeg,
Seuls agents pour le gros.
Correspondance sollicitée.

6m 30,12,86



ECURIE DE LOUAGE.

No. 110 GARRY, WINNIPEG, No. 110.

MM. Pélissier & Frère propriétaires d'écurie de louage, de pension et de vente, donneront une attention spéciale aux chevaux et autres animaux malades qui leur seront confiés.

Fiacre à toute heure du jour et de la nuit. Communication par téléphone; appelez le No. 165.

Winnipeg, 2 avril, 1884. 1an 23 84

EDWARD KELLY

Appareils de Chauffage à Vapeur et à Eau Chaude.

Ouvrages de Plombier et poseur de tuyaux à gaz.

No. 313, Rue Principale, Winnipeg, Man

Plans, Devis et Estimations fournis sur demande.

Tuyaux, Valves, Fournitures, Pompes, etc., toujours en mains.

Une visite est sollicitée.

1an.8.7.87.



Chemin de fer Canadien du Pacifique

DIVISION OUEST

SERVICE DES CONVOIS.

CHANGEMENT D'HEURES.

A partir du 3 Janvier 1886, et jusqu'à nouvel ordre, le service des convois se fera comme suit:

Lisez en descendant. | Lisez en montant.

Allant vers l'Est		Allant vers l'Ouest.
Départ.	Stations.	Arrivée.
† 6 15 p m	5 Winnipeg	† 8 10 a m
11 55 p m	Portage-du-Rat	2 18 a m
6 10 a m	Ignace	† 7 40 p m
† 9 15 a m	Savanne	4 23 p m
Arrivée		Départ
1 00 p m	2 Port-Arthur 3	†12 30 p m

Allant à l'Ouest.		Allant à l'Est
Départ	Stations.	Arrivée
†8 40 a m	2 Winnipeg 2	† 5 15 p m
11 10 a m	Portage-la-Prairie	2 35 p m
† 1 30 p m	Carberry	†11 45 a m
3 15 p m	Brandon	† 9 15 a m
4 45 p m	Virden	† 6 35 p m
5 33 p m	Elkhorn	5 44 a m
† 6 40 p m	Moosomin	† 4 35 a m
† 9 10 p m	Broadview	2 10 a m
1 30 a m	Qu'Appelle	11 10 p m
3 40 a m	Régina	9 30 p m
†6 25 a m a 15	Moose Jaw	5 l †7 30 pm
†6 55 a m l 14	Moose Jaw	14 a †7 00 pm
† 1 25 p m	Swift Current	†11 45 a m
6 55 p m	Maple Creek	5 40 a m
10 55 p m a 14	Medecine Hat	16 l 12 40 a m
11 35 p m l 11	Medecine Hat	13 a †1 30 p m
† 7 05 a m	Gleichen	†4 10 p m
†10 35 a m a 8	Calgary	19 l 12 30 p m
12 01 p m l 10	Calgary	12 a 11 30 a m
† 4 25 p m a 10	Canmore 12 l	7 00 a m

Allant vers le Sud		Allant vers le Nord
Départ	Stations.	Arrivée
† 9 45 p m	1 Winnipeg	† 5 25 p m
12 15 p m	Dominion City	2 52 p m
Arrivée		Départ
†12 40 p m	Emerson 1	† 2 25 p m
Départ		Arrivée
8 15 a m	2 Winnipeg 2	†6 20 p m
11 00 a m	Morris	3 30 p m
†11 45 a m	Rosenfelt	†2 45 p m
Arrivée		Départ
12 45 p m	2 Gretna 2	1 45 p m
Départ		Arrivée
12 15 p m	2 Rosenfelt 2	†11 45 a m
2 10 p m	Morden	9 25 a m
Arrivée		Départ
4 30 p m	2 Manitou 2	7 45 a m

Allant Nord.		Allant Sud.
Départ	Stations.	Arrivée
4 00 p m	6 Winnipeg	† 9 30 a m
Arrivée		Départ
6 00 p m	Selkirk-Ouest 7	7 30 a m

Allant à l'Ouest.		Allant à l'Est.
Départ	Stations.	Arrivée
† 9 30 a m	6 Winnipeg	† 3 00 p m
10 30 a m	Stony Mountain	2 00 p m
Arrivée		Départ
10 55 a m	Stonewall 6	1 30 p m

Allant Sud-Ouest.		Allant Nord-Est
Départ		Arrivée
†10 30 a m	9 Winnipeg	† 7 10 p m
11 40 a m	Headingly	6 15 p m
Arrivée		Départ
† 2 15 p m	Bout du chemin M'n S. W B 10	† 3 45 pm

† Stations où l'on peut manger.

1. Chaque jour. 2. Tous les jours excepté le dimanche. 3. Tous les jours excepté le mardi. 4. Tous les jours excepté le mercredi. 5. Tous les jours excepté le samedi. 6. Mardi, jeudi et samedi. 7. Lundi, mercredi et vendredi. 8. Dimanche et mercredi. 9. Lundi et mercredi. 10. Dimanche. 11. Mardi et samedi. 12. Lundi. 13. Mardi et jeudi. 14. Mardi, Vendredi et samedi. 15. Tous les jours excepté le lundi. 16. Dimanche, mardi et jeudi.

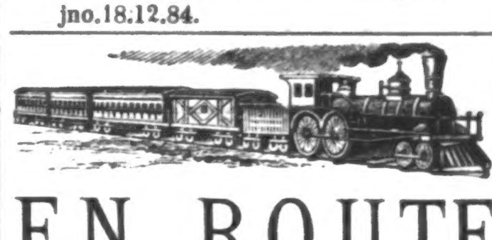
CHARS-DORTOIRS MAGNIFIQUES ATTACHÉS A TOUS LES TRAINS EN DESTINATION DIRECTE.

Les trains à l'Est de Brandon marcheront d'après le temps moyen du centre.

Entre Brandon et Canmore d'après le temps moyen des Montagnes. A l'Ouest de Canmore d'après le temps moyen du Pacifique.

JOHN M. EGAN, Surint. Général. W. C. VANHORNE, Gérant Général.
ROBERT KERR, Agent Général des Passagers.

jno.18.12.84.



EN ROUTE
— POUR —
ONTARIO
— ET —
Tout L'EST

Achetez vos BILLETS via la CÉLÈBRE VOIE FERRÉE

ALBERT LEA ROUTE

Qui est devenue sans contredit, le CHEMIN LE PLUS POPULAIRE entre

St. Paul, Minneapolis et Chicago!

Les CHARS DE JOUR sont tres-confortables.

Des Chars Palais Dortoirs et Refectoires attaches a chaque convoi.

PAR CETTE ROUTE LES VOYAGEURS DE WINNIPEG ARRIVERONT A CHICAGO PLUS A BONNE HEURE QUE PAR AUCUNE AUTRE.

La voie traverse la région de l'Ouest qui produit le Blé et le Maïs par excellence; le paysage est incomparable. Raccordement avec les Gares de l'Union. Cent cinquante livres de baggage transportées gratis pour chaque billet. Taux des plus réduits.

Achetez des billets, des cartes, des indicateurs des Agents des billets des lignes qui se raccordent avec L'ALBERT LEA dans le Nord-Ouest, ou écrivez à

JOE. A. McCONNELL,
Agent des Passagers,
Minneapolis, Minn.

Ou à

S. F. BOYD,
Agent Général des Billets et des Passagers,
Minneapolis, Minn.

4,2,86 jno



STATISTIQUES VITALES

ENREGISTREMENT

De Naissances, Mariages et Sépultures.

LE Département de l'Agriculture et des Statistiques de Manitoba ayant décidé de faire strictement observer les dispositions de l'acte concernant l'enregistrement des naissances, mariages et sépultures, le Sous-Ministre, M. Acton Burrows, a émané des circulaires pour les Régistrateurs de division le clergé et les médecins, pratiquant par toute la province, attirant leur attention sur ces dispositions.

Comme la mise en force de l'acte exigera de la part des propriétaires, qu'action soit prise, le SOMMAIRE suivant DES PRINCIPALES FORMULES a été préparé:

Le Ministre de l'Agriculture et des Statistiques, comme Régistrateur Général, a le pouvoir de mettre l'acte en force.

REGISTRATEUR DE DIVISION

Chaque Municipalité, Cité et Ville incorporée est une division d'enregistrement, les Greffiers d'icelles étant des régistrateurs de division.

Des livres et des formes leur seront fournis par le Régistrateur Général—Ils devront être gardés en un lieu sûr pour faire les entrées tels que spécifié par l'acte, et le ou avant le quinze de Janvier et Juillet de chaque année, les Régistrateurs de Division enverront au Régistrateur Général les Régistres duement certifiés des naissances, mariages et sépultures des six derniers mois.

Ils auront droit de recevoir de leur municipalité un honoraire de six centins par chaque naissance, mariage et sépulture qu'ils enregistreront.

Ils seront passible d'une amende de $50 pour refus ou négligence à remplir leurs devoirs.

NAISSANCES.

Le père d'un enfant né dans cette Province, ou dans le cas de mort ou d'absence, la mère, ou dans le cas de la mort ou d'incapacité des deux parents, toute personne demeurant dans le même endroit que les parents, ou s'il n'y en a pas, alors l'occupant de la maison dans laquelle, à sa connaissance, tel enfant sera né, ou la sage-femme présente à la naissance, devra dans l'intervalle de trente jours de la date de telle naissance, donner avis au Régistrateur de division de la division, dans laquelle tel enfant sera né, donnant autant que possible les détails requis par le Régistrateur Général de temps en temps. Lesquels détails devront être entrés par le Régistrateur de Division dans son livre de régistres.

DÉVOIRS DU CLERGÉ

Tout membre du clergé ou tout autre personne autorisée à marier, ou à faire des sépultures dans Manitoba, devra garder un régistre montrant le nom des personnes qu'il aura mariées ou qui seront mortes dans la division dont il aura charge et appartenant à sa congrégation.

Tout membre du clergé ou toute autre personne autorisée à célébrer des mariages, sera requis de faire rapport de chaque mariage qu'il aura célébré, au Régistrateur de la division dans laquelle le mariage aura été célébré, dans l'intervalle de quatre-vingt-dix jours, donnant tous les détails requis par la Cédule 'A' annexée à l'acte, et afin de l'aider à faire tel rapport, le Régistrateur de division de la division dans laquelle il demeure, lui remettra des formes en blanc contenant tous les détails requis.

Tout ministre ou toute autre personne faisant l'enterrement d'un corps sans avoir reçu un certificat signé du Régistrateur de la division dans laquelle la mortalité a eu lieu, que les détails de la mort ont été dûment enregistrés, devra faire un retour de telle mortalité en conformité de la Cédule "C" de l'acte, au Régistrateur de la division dans laquelle la mortalits a eu lieu, dans l'intervalle d'un mois après l'enterrement.

AVIS DE MORTALITÉ

L'occupant de la maison dans laquelle la mortalité a lieu, ou si l'occupant est la personne décédée, alors quelques-unes des personnes demeurant dans la maison dans laquelle la mortalité a eu lieu, ou si telle mortalité a eu lieu en dehors de la maison, alors une des personnes présentes à la mort ou ayant eu connaissance des circonstances qui ont pu l'amener, ou le Coroner qui aura fait l'enquête sur telle personne, devra, avant l'enterrement du corps, informer le Régistrateur de division de la division dans laquelle la mortalité a eu lieu, de telle mort, et lui donner au meilleur de sa connaissance les détails requis concernant telle mortalité, pour être enregistrés suivant la forme que fournit l'acte.

DEVOIRS DES MÉDECINS.

Tout médecin pratiquant, dûment qualifié, ayant assisté à la dernière maladie d'une personne devra, dans l'intervalle d'un mois après avoir eu connaissance de la mort de telle personne, transmettre au Régistrateur de division de la division dans laquelle la mortalité aura eu lieu, un certificat sous sa signature, expliquant la cause de la mort en conformité de la formule de la cédule E annexée à l'acte. Il sera du devoir de tout médecin pratiquant de faire demande de formules ou blanc au Régistrateur de division, à la réception du certificat que lui aura envoyé le médecin pratiquant il devra enregistrer la cause de la mort conformément aux faits établis par le certificat.

AMENDES.

Toute personne faisant un faux état sera passible d'une amende de $100, et des mesures sont aussi prises pour qu'une amende soit imposée aux personnes qui négligeront de se soumettre aux différentes dispositions de l'acte.

Winnipeg, 3 sept, 1885. Jno.

IMPRIMERIE

— DU —

JOURNAL "LE MANITOBA"

Nous exécutons sous le plus court délai

Toutes Commandes pour Impressions

DANS LES DEUX LANGUES

— TELLES QUE: —

CARTES D'AFFAIRES,
CARTES DE VISITES,
CARTES DE SOIRÉES,
PAN-CARTES,
CATALOGUES,
BROCHURES,
CIRCULAIRES,
ENTETES DE COMPTES,
MEMORANDUMS,
LETTRES FUNÉRAIRES,
ENVELOPPES,
PROGRAMMES,
PLACARDS, Etc., Etc.

— AUSSI —

— TOUTES ESPECES DE —

BLANCS et FORMULES

— A L'USAGE DES —

Corporations Municipales

Toutes commandes envoyées par la malle recevra une attention immédiate en s'adressant à

La Cie Canadienne de Publication

SAINT-BONIFACE,

MANITOBA